Municipalité de Wentworth-Nord
Grille des usages et normes

Annexe 2
Reglement de zonage n° 2017-498

ZONE: CONS-01

Lot intra 19-B

	USAGES PERMIS							
USAGES PERMIS	**H : HABITATION**							
	H-1 : Unifamiliale							
	H-2 : Bifamiliale							
	H-3 : Trifamiliale							
	H-4 : Multifamiliale							
	H-5 : Maison mobile							
	H-6 : Habitation collective							
	C : COMMERCE							
	C-1 : Commerce de voisinage							
	C-2 : Commerce local							
	C-3 : Service professionnel et spécialisé							
	C-4 : Établissement culturel, de loisirs et sportif							
	C-5 : Commerce d'hébergement touristique							
	C-6 : Commerce de restauration							
	C-7 : Commerce et service reliés à l'automobile							
	C-8 : Commerce lourd et d'envergure							
	C-9 : Commerce à caractère érotique							
	I : INDUSTRIE							
	I-1 : Industrie artisanale et atelier							
	I-2 : Industrie légère							
	I-3 : Industrie du bois							
	I-4 : Industrie extractive							
	P : PUBLIC							
	P-1 : Institutionnelle et communautaire							
	P-2 : Service public							
	P-3 : Activités reliées aux matières résiduelles							
	CONS : CONSERVATION							
	CONS-1 : Conservation	●						
	AF : AGROFRORESTIER							
	AF-1 : Culture							
	AF-2 : Élevage							
	AF-3 : Foresterie							
	R : RÉCRÉATION							
	R-1 : Parc, terrain de jeux et espaces naturels	●						
	R-2 : Récréation extensive	●						
	R-3 : Récréation intensive							
	R-4 : Récréation à incidence							
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS							
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS							
	NORMES							
NORMES SPÉCIFIQUES	**STRUCTURE DU BÂTIMENT**							
	Isolée							
	Jumelée							
	Contiguë							
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT							
	Largeur minimale (m)							
	Superficie d'implantation au sol minimale (m2)							
	Hauteur en étage(s) minimale							
	Hauteur en étage(s) maximale							
	Hauteur en mètres minimale							
	Hauteur en mètres maximale							
	OCCUPATION DU SOL							
	Coefficient d'emprise au sol maximal (%)							
	État naturel minimal (%)							
	MARGES							
	Avant minimale (m)							
	Latérale minimale (m)							
	Latérales totales minimales (m)							
	Arrière minimale (m)							
	LOTISSEMENT							
	TERRAIN							
	Largeur minimale (m)							
	Profondeur minimale (m)							
	Superficie minimale (m^2)							

DIVERS

Projet intégré	

NOTE

AMENDEMENT

No. Règl.	DATE

Municipalité de Wentworth-Nord
Grille des usages et normes

Annexe 2
Reglement de zonage n° 2017-498

ZONE: CONS-02

Forêt Dansereau

	USAGES PERMIS							
USAGES PERMIS	**H : HABITATION**							
	H-1 : Unifamiliale							
	H-2 : Bifamiliale							
	H-3 : Trifamiliale							
	H-4 : Multifamiliale							
	H-5 : Maison mobile							
	H-6 : Habitation collective							
	C : COMMERCE							
	C-1 : Commerce de voisinage							
	C-2 : Commerce local							
	C-3 : Service professionnel et spécialisé							
	C-4 : Établissement culturel, de loisirs et sportif							
	C-5 : Commerce d'hébergement touristique							
	C-6 : Commerce de restauration							
	C-7 : Commerce et service reliés à l'automobile							
	C-8 : Commerce lourd et d'envergure							
	C-9 : Commerce à caractère érotique							
	I : INDUSTRIE							
	I-1 : Industrie artisanale et atelier							
	I-2 : Industrie légère							
	I-3 : Industrie du bois							
	I-4 : Industrie extractive							
	P : PUBLIC							
	P-1 : Institutionnelle et communautaire							
	P-2 : Service public							
	P-3 : Activités reliées aux matières résiduelles							
	CONS : CONSERVATION							
	CONS-1 : Conservation	●						
	AF : AGROFRORESTIER							
	AF-1 : Culture							
	AF-2 : Élevage							
	AF-3 : Foresterie		(1)					
	R : RÉCRÉATION							
	R-1 : Parc, terrain de jeux et espaces naturels	●						
	R-2 : Récréation extensive	●						
	R-3 : Récréation intensive							
	R-4 : Récréation à incidence							
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS							
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS							
	NORMES							
NORMES SPÉCIFIQUES	**STRUCTURE DU BÂTIMENT**							
	Isolée							
	Jumelée							
	Contiguë							
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT							
	Largeur minimale (m)							
	Superficie d'implantation au sol minimale (m2)							
	Hauteur en étage(s) minimale							
	Hauteur en étage(s) maximale							
	Hauteur en mètres minimale							
	Hauteur en mètres maximale							
	OCCUPATION DU SOL							
	Coefficient d'emprise au sol maximal (%)							
	État naturel minimal (%)							
	MARGES							
	Avant minimale (m)							
	Latérale minimale (m)							
	Latérales totales minimales (m)							
	Arrière minimale (m)							
	LOTISSEMENT							
	TERRAIN							
	Largeur minimale (m)							
	Profondeur minimale (m)							
	Superficie minimale (m^2)							

DIVERS	
Projet intégré	

NOTE

(1) Coupe à des fins scientifiques seulement

AMENDEMENT	
No. Règl.	DATE

Municipalité de Wentworth-Nord
Grille des usages et normes

Annexe 2
Reglement de zonage n° 2017-498

ZONE: CONS-03

Lot intra 26-P

	USAGES PERMIS							
USAGES PERMIS	**H : HABITATION**							
	H-1 : Unifamiliale							
	H-2 : Bifamiliale							
	H-3 : Trifamiliale							
	H-4 : Multifamiliale							
	H-5 : Maison mobile							
	H-6 : Habitation collective							
	C : COMMERCE							
	C-1 : Commerce de voisinage							
	C-2 : Commerce local							
	C-3 : Service professionnel et spécialisé							
	C-4 : Établissement culturel, de loisirs et sportif							
	C-5 : Commerce d'hébergement touristique							
	C-6 : Commerce de restauration							
	C-7 : Commerce et service reliés à l'automobile							
	C-8 : Commerce lourd et d'envergure							
	C-9 : Commerce à caractère érotique							
	I : INDUSTRIE							
	I-1 : Industrie artisanale et atelier							
	I-2 : Industrie légère							
	I-3 : Industrie du bois							
	I-4 : Industrie extractive							
	P : PUBLIC							
	P-1 : Institutionnelle et communautaire							
	P-2 : Service public							
	P-3 : Activités reliées aux matières résiduelles							
	CONS : CONSERVATION							
	CONS-1 : Conservation	●						
	AF : AGROFRORESTIER							
	AF-1 : Culture							
	AF-2 : Élevage							
	AF-3 : Foresterie							
	R : RÉCRÉATION							
	R-1 : Parc, terrain de jeux et espaces naturels	●						
	R-2 : Récréation extensive	●						
	R-3 : Récréation intensive							
	R-4 : Récréation à incidence							
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS							
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS							
	NORMES							
NORMES SPÉCIFIQUES	**STRUCTURE DU BÂTIMENT**							
	Isolée							
	Jumelée							
	Contiguë							
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT							
	Largeur minimale (m)							
	Superficie d'implantation au sol minimale (m2)							
	Hauteur en étage(s) minimale							
	Hauteur en étage(s) maximale							
	Hauteur en mètres minimale							
	Hauteur en mètres maximale							
	OCCUPATION DU SOL							
	Coefficient d'emprise au sol maximal (%)							
	État naturel minimal (%)							
	MARGES							
	Avant minimale (m)							
	Latérale minimale (m)							
	Latérales totales minimales (m)							
	Arrière minimale (m)							
	LOTISSEMENT							
	TERRAIN							
	Largeur minimale (m)							
	Profondeur minimale (m)							
	Superficie minimale (m^2)							

DIVERS	
Projet intégré	

NOTE

AMENDEMENT	
No. Règl.	DATE

Municipalité de Wentworth-Nord
Grille des usages et normes

Annexe 2
Reglement de zonage n° 2017-498

ZONE: CONS-04

Lot intra 21-A-P

	USAGES PERMIS							
USAGES PERMIS	**H : HABITATION**							
	H-1 : Unifamiliale							
	H-2 : Bifamiliale							
	H-3 : Trifamiliale							
	H-4 : Multifamiliale							
	H-5 : Maison mobile							
	H-6 : Habitation collective							
	C : COMMERCE							
	C-1 : Commerce de voisinage							
	C-2 : Commerce local							
	C-3 : Service professionnel et spécialisé							
	C-4 : Établissement culturel, de loisirs et sportif							
	C-5 : Commerce d'hébergement touristique							
	C-6 : Commerce de restauration							
	C-7 : Commerce et service reliés à l'automobile							
	C-8 : Commerce lourd et d'envergure							
	C-9 : Commerce à caractère érotique							
	I : INDUSTRIE							
	I-1 : Industrie artisanale et atelier							
	I-2 : Industrie légère							
	I-3 : Industrie du bois							
	I-4 : Industrie extractive							
	P : PUBLIC							
	P-1 : Institutionnelle et communautaire							
	P-2 : Service public							
	P-3 : Activités reliées aux matières résiduelles							
	CONS : CONSERVATION							
	CONS-1 : Conservation	●						
	AF : AGROFRORESTIER							
	AF-1 : Culture							
	AF-2 : Élevage							
	AF-3 : Foresterie							
	R : RÉCRÉATION							
	R-1 : Parc, terrain de jeux et espaces naturels	●						
	R-2 : Récréation extensive	●						
	R-3 : Récréation intensive							
	R-4 : Récréation à incidence	(1)						
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS							
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS							
	NORMES							
NORMES SPÉCIFIQUES	**STRUCTURE DU BÂTIMENT**							
	Isolée							
	Jumelée							
	Contiguë							
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT							
	Largeur minimale (m)							
	Superficie d'implantation au sol minimale (m2)							
	Hauteur en étage(s) minimale							
	Hauteur en étage(s) maximale							
	Hauteur en mètres minimale							
	Hauteur en mètres maximale							
	OCCUPATION DU SOL							
	Coefficient d'emprise au sol maximal (%)							
	État naturel minimal (%)							
	MARGES							
	Avant minimale (m)							
	Latérale minimale (m)							
	Latérales totales minimales (m)							
	Arrière minimale (m)							
	LOTISSEMENT							
	TERRAIN							
	Largeur minimale (m)							
	Profondeur minimale (m)							
	Superficie minimale (m^2)							

DIVERS	
Projet intégré	

NOTE

(1) Sentiers de véhicule hors route seulement

AMENDEMENT	
No. Règl.	DATE

Municipalité de Wentworth-Nord
Grille des usages et normes

Annexe 2
Reglement de zonage n° 2017-498

ZONE: CONS-05

Réserve LND Nord

	USAGES PERMIS							
USAGES PERMIS	**H : HABITATION**							
	H-1 : Unifamiliale							
	H-2 : Bifamiliale							
	H-3 : Trifamiliale							
	H-4 : Multifamiliale							
	H-5 : Maison mobile							
	H-6 : Habitation collective							
	C : COMMERCE							
	C-1 : Commerce de voisinage							
	C-2 : Commerce local							
	C-3 : Service professionnel et spécialisé							
	C-4 : Établissement culturel, de loisirs et sportif							
	C-5 : Commerce d'hébergement touristique							
	C-6 : Commerce de restauration							
	C-7 : Commerce et service reliés à l'automobile							
	C-8 : Commerce lourd et d'envergure							
	C-9 : Commerce à caractère érotique							
	I : INDUSTRIE							
	I-1 : Industrie artisanale et atelier							
	I-2 : Industrie légère							
	I-3 : Industrie du bois							
	I-4 : Industrie extractive							
	P : PUBLIC							
	P-1 : Institutionnelle et communautaire							
	P-2 : Service public							
	P-3 : Activités reliées aux matières résiduelles							
	CONS : CONSERVATION							
	CONS-1 : Conservation	●						
	AF : AGROFRORESTIER							
	AF-1 : Culture							
	AF-2 : Élevage							
	AF-3 : Foresterie							
	R : RÉCRÉATION							
	R-1 : Parc, terrain de jeux et espaces naturels	●						
	R-2 : Récréation extensive	●						
	R-3 : Récréation intensive							
	R-4 : Récréation à incidence							
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS							
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS							
	NORMES							
NORMES SPÉCIFIQUES	**STRUCTURE DU BÂTIMENT**							
	Isolée							
	Jumelée							
	Contiguë							
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT							
	Largeur minimale (m)							
	Superficie d'implantation au sol minimale (m2)							
	Hauteur en étage(s) minimale							
	Hauteur en étage(s) maximale							
	Hauteur en mètres minimale							
	Hauteur en mètres maximale							
	OCCUPATION DU SOL							
	Coefficient d'emprise au sol maximal (%)							
	État naturel minimal (%)							
	MARGES							
	Avant minimale (m)							
	Latérale minimale (m)							
	Latérales totales minimales (m)							
	Arrière minimale (m)							
	LOTISSEMENT							
	TERRAIN							
	Largeur minimale (m)							
	Profondeur minimale (m)							
	Superficie minimale (m^2)							

DIVERS	
Projet intégré	

NOTE

AMENDEMENT	
No. Règl.	DATE

Municipalité de Wentworth-Nord
Grille des usages et normes

Annexe 2
Reglement de zonage n° 2017-498

ZONE: CONS-06

Réserve LND Sud

	USAGES PERMIS							
USAGES PERMIS	**H : HABITATION**							
	H-1 : Unifamiliale							
	H-2 : Bifamiliale							
	H-3 : Trifamiliale							
	H-4 : Multifamiliale							
	H-5 : Maison mobile							
	H-6 : Habitation collective							
	C : COMMERCE							
	C-1 : Commerce de voisinage							
	C-2 : Commerce local							
	C-3 : Service professionnel et spécialisé							
	C-4 : Établissement culturel, de loisirs et sportif							
	C-5 : Commerce d'hébergement touristique							
	C-6 : Commerce de restauration							
	C-7 : Commerce et service reliés à l'automobile							
	C-8 : Commerce lourd et d'envergure							
	C-9 : Commerce à caractère érotique							
	I : INDUSTRIE							
	I-1 : Industrie artisanale et atelier							
	I-2 : Industrie légère							
	I-3 : Industrie du bois							
	I-4 : Industrie extractive							
	P : PUBLIC							
	P-1 : Institutionnelle et communautaire							
	P-2 : Service public							
	P-3 : Activités reliées aux matières résiduelles							
	CONS : CONSERVATION							
	CONS-1 : Conservation	●						
	AF : AGROFRORESTIER							
	AF-1 : Culture							
	AF-2 : Élevage							
	AF-3 : Foresterie							
	R : RÉCRÉATION							
	R-1 : Parc, terrain de jeux et espaces naturels	●						
	R-2 : Récréation extensive	●						
	R-3 : Récréation intensive							
	R-4 : Récréation à incidence							
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS							
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS							
	NORMES							
NORMES SPÉCIFIQUES	**STRUCTURE DU BÂTIMENT**							
	Isolée							
	Jumelée							
	Contiguë							
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT							
	Largeur minimale (m)							
	Superficie d'implantation au sol minimale (m2)							
	Hauteur en étage(s) minimale							
	Hauteur en étage(s) maximale							
	Hauteur en mètres minimale							
	Hauteur en mètres maximale							
	OCCUPATION DU SOL							
	Coefficient d'emprise au sol maximal (%)							
	État naturel minimal (%)							
	MARGES							
	Avant minimale (m)							
	Latérale minimale (m)							
	Latérales totales minimales (m)							
	Arrière minimale (m)							
	LOTISSEMENT							
	TERRAIN							
	Largeur minimale (m)							
	Profondeur minimale (m)							
	Superficie minimale (m^2)							

DIVERS

Projet intégré	

NOTE

AMENDEMENT

No. Règl.	DATE

Municipalité de Wentworth-Nord
Grille des usages et normes

Annexe 2
Reglement de zonage n° 2017-498

ZONE: CONS-07

Réserve LND Est

	USAGES PERMIS							
USAGES PERMIS	**H : HABITATION**							
	H-1 : Unifamiliale							
	H-2 : Bifamiliale							
	H-3 : Trifamiliale							
	H-4 : Multifamiliale							
	H-5 : Maison mobile							
	H-6 : Habitation collective							
	C : COMMERCE							
	C-1 : Commerce de voisinage							
	C-2 : Commerce local							
	C-3 : Service professionnel et spécialisé							
	C-4 : Établissement culturel, de loisirs et sportif							
	C-5 : Commerce d'hébergement touristique							
	C-6 : Commerce de restauration							
	C-7 : Commerce et service reliés à l'automobile							
	C-8 : Commerce lourd et d'envergure							
	C-9 : Commerce à caractère érotique							
	I : INDUSTRIE							
	I-1 : Industrie artisanale et atelier							
	I-2 : Industrie légère							
	I-3 : Industrie du bois							
	I-4 : Industrie extractive							
	P : PUBLIC							
	P-1 : Institutionnelle et communautaire							
	P-2 : Service public							
	P-3 : Activités reliées aux matières résiduelles							
	CONS : CONSERVATION							
	CONS-1 : Conservation	●						
	AF : AGROFRORESTIER							
	AF-1 : Culture							
	AF-2 : Élevage							
	AF-3 : Foresterie							
	R : RÉCRÉATION							
	R-1 : Parc, terrain de jeux et espaces naturels	●						
	R-2 : Récréation extensive	●						
	R-3 : Récréation intensive							
	R-4 : Récréation à incidence							
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS							
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS							
	NORMES							
NORMES SPÉCIFIQUES	**STRUCTURE DU BÂTIMENT**							
	Isolée							
	Jumelée							
	Contiguë							
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT							
	Largeur minimale (m)							
	Superficie d'implantation au sol minimale (m2)							
	Hauteur en étage(s) minimale							
	Hauteur en étage(s) maximale							
	Hauteur en mètres minimale							
	Hauteur en mètres maximale							
	OCCUPATION DU SOL							
	Coefficient d'emprise au sol maximal (%)							
	État naturel minimal (%)							
	MARGES							
	Avant minimale (m)							
	Latérale minimale (m)							
	Latérales totales minimales (m)							
	Arrière minimale (m)							
	LOTISSEMENT							
	TERRAIN							
	Largeur minimale (m)							
	Profondeur minimale (m)							
	Superficie minimale (m^2)							

DIVERS	
Projet intégré	

NOTE

AMENDEMENT	
No. Règl.	DATE

Municipalité de Wentworth-Nord
Grille des usages et normes

Annexe 2
Reglement de zonage n° 2017-498

ZONE: CONS-08

Réserve Diez-d'Aux

	USAGES PERMIS							
USAGES PERMIS	**H : HABITATION**							
	H-1 : Unifamiliale							
	H-2 : Bifamiliale							
	H-3 : Trifamiliale							
	H-4 : Multifamiliale							
	H-5 : Maison mobile							
	H-6 : Habitation collective							
	C : COMMERCE							
	C-1 : Commerce de voisinage							
	C-2 : Commerce local							
	C-3 : Service professionnel et spécialisé							
	C-4 : Établissement culturel, de loisirs et sportif							
	C-5 : Commerce d'hébergement touristique							
	C-6 : Commerce de restauration							
	C-7 : Commerce et service reliés à l'automobile							
	C-8 : Commerce lourd et d'envergure							
	C-9 : Commerce à caractère érotique							
	I : INDUSTRIE							
	I-1 : Industrie artisanale et atelier							
	I-2 : Industrie légère							
	I-3 : Industrie du bois							
	I-4 : Industrie extractive							
	P : PUBLIC							
	P-1 : Institutionnelle et communautaire							
	P-2 : Service public							
	P-3 : Activités reliées aux matières résiduelles							
	CONS : CONSERVATION							
	CONS-1 : Conservation	●						
	AF : AGROFRORESTIER							
	AF-1 : Culture							
	AF-2 : Élevage							
	AF-3 : Foresterie							
	R : RÉCRÉATION							
	R-1 : Parc, terrain de jeux et espaces naturels	●						
	R-2 : Récréation extensive	●						
	R-3 : Récréation intensive							
	R-4 : Récréation à incidence							
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS							
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS							
	NORMES							
NORMES SPÉCIFIQUES	**STRUCTURE DU BÂTIMENT**							
	Isolée							
	Jumelée							
	Contiguë							
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT							
	Largeur minimale (m)							
	Superficie d'implantation au sol minimale (m2)							
	Hauteur en étage(s) minimale							
	Hauteur en étage(s) maximale							
	Hauteur en mètres minimale							
	Hauteur en mètres maximale							
	OCCUPATION DU SOL							
	Coefficient d'emprise au sol maximal (%)							
	État naturel minimal (%)							
	MARGES							
	Avant minimale (m)							
	Latérale minimale (m)							
	Latérales totales minimales (m)							
	Arrière minimale (m)							
	LOTISSEMENT							
	TERRAIN							
	Largeur minimale (m)							
	Profondeur minimale (m)							
	Superficie minimale (m^2)							

DIVERS	
Projet intégré	

NOTE

AMENDEMENT	
No. Règl.	DATE